

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU  
RÈGLEMENT NO LAS-0119**

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 4 juin 2018, le règlement suivant :

LAS-0119 Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de LaSalle

Ce règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 juin 2018.

Nathalie Hadida  
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO FORCE OF  
BY-LAW NO. LAS-0119**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on June 4, 2018, the following by-law:

LAS-0119 By-law about publication of borough public notices.

This by-law may be obtained at the office of the Secretary of the Borough, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

This by-law takes effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on June 14, 2018.

Nathalie Hadida  
Secretary of the Borough